

MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

Département de Loir et Cher – Arrondissement de Vendôme – Canton du Perche

Extrait du registre des arrêtés

Arrêté N°0017/2017

Objet : Travaux de terrassement pour un branchement ERDF

Le Maire de la Commune de Sargé sur Braye,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-1,
Considérant que l'entreprise SARL CAILLER située à Château-Renault (37110) doit intervenir à Sargé sur Braye – 06 rue Camille Pasquier pour un branchement ERDF,
Considérant que la circulation sera amenée à être perturbée,
Afin d'éviter des accidents aux passants,

ARRÊTE

Article 1 : La circulation sera perturbée « 06 rue Camille Pasquier » en raison de l'installation d'un branchement ERDF à compter du 26 Juin 2017 et ce pendant la durée du chantier, soit environ douze jours.

Article 2 : La circulation sera alternée par feux tricolores.

Article 3 : Le stationnement sera interdit aux abords du chantier.

Article 4 : La signalisation réglementaire se rapportant à ces travaux sera mise en place par l'entreprise devant intervenir.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à l'entreprise chargée d'effectuer les travaux.

Copie certifiée conforme
Sargé sur Braye, le 22 Juin 2017

Le Maire,

Jean LÉGER